

Babill'



Février 2012

AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 12 mars 2012

Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18 H 45

Les Produits Liquitex

Présentation de Françoise Issaly
www.liquitex.com

Pionnière dans l'acrylique dès les années 50, LIQUITEX n'a pas arrêté d'élargir sa gamme de produits. Elle est la première compagnie à avoir développé l'acrylique soluble à l'eau, à introduire les médiums brillants et mats puis à créer de la peinture iridescente. LIQUITEX continue aujourd'hui à innover en offrant aux artistes des produits de qualité supérieure, aux possibilités infinies.

Depuis 2010, Françoise Issaly est l'artiste en résidence du «Artist Outreach Program» de LIQUITEX pour la côte Est du Canada.

Françoise Issaly est une artiste canadienne d'origine française qui vit et travaille à Montréal depuis plus de 15 ans. Originaire du sud de la France, elle a étudié à Montpellier puis à Bordeaux où elle a obtenu une maîtrise en Arts Plastiques. Elle a exposé au Québec, aux Etats-Unis et en Allemagne. Au cours des 20 dernières années, elle a enseigné les arts dans plusieurs écoles dont le Musée des Beaux-Arts de Montréal, le Centre des Arts-Visuels, et depuis 2009 à l'Université de Montréal.

Démonstration Lundi, le 12 mars 2012

Présentation des produits Liquitex

Thématique : L'acrylique et ses techniques

Dans le cadre cette présentation LIQUITEX, Françoise ISSALY abordera plusieurs aspects techniques de l'acrylique dont : les pigments, le mélange des couleurs, l'utilisation des médiums, ainsi que les vernis.

Nous aurons aussi l'occasion de découvrir les nouveaux pinceaux Liquitex Free-Style, et de les utiliser sur place.

Cette présentation étant participative, chacun et chacune aura la possibilité d'utiliser les produits.

Des échantillons gratuits des produits Liquitex seront remis à chacun des participants.

Assemblée générale annuelle – 12 mars 2012

Grande salle du Centre Marcel-Dulude, 530 boul.
Clairevue ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, 19 h 15

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et quorum
2. Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2011
5. Mot de bienvenue du Président et rapport des activités de 2011
6. Lecture et adoption des états financiers
7. Nomination d'un président d'élections
8. Présentation des membres du Conseil d'administration par le Président d'élections
9. Élection des membres du Conseil d'administration et nomination des relationnistes
10. Ratification des actes
11. Remerciements aux membres sortants
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

Membres du CA en élection

Président :	Jacques Landry
Trésorier :	Michel Côté
Directeur au développement culturel :	François Gagnon
Directrice au recrutement :	Lise Masson
Directrice à la formation :	Pauline Lysight
Directeur au développement des artistes :	Vacant

Relationnistes en nomination

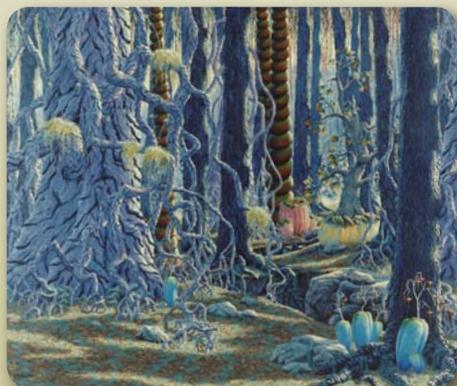
Jacqueline Alain	Nicole Béland
Hugo Bellemare	Sylvie Boisvert
Monique Borduas Cantin	André Brisson
Sylvie Desroches	Denis Hardy
Françoise Jeker	

Aussi :
*Marché
aux puces*
détails en page 9

Exposé technique 6 février 2012 Jean-Pierre Neveu

Artiste peintre / Sculpteur
www.jeanpierreneveu.artacademie.com

Originaire de Saint-Basile-le-Grand, Jean-Pierre Neveu peint depuis une cinquantaine d'années. Durant sa carrière, il a eu recours à différents médiums pour en arriver à développer un hyperréalisme très poussé. Passant des scènes forestières au style qu'on connaît de sa peinture, il se lance dans une nouvelle recherche, alors qu'il découvre un monde qu'il crée de toutes pièces sortant de son imaginaire. Cet univers onirique, qui l'habite depuis 26 années, il le nomme l'univers d'AVA... En 1989 les critiques d'art analysent sa peinture comme étant de style « Spatiotemporel » Les scènes de ses tableaux, semblent décrire des paysages appartenant à d'autres ailleurs et où son souci du détail soutient son réalisme visionnaire.



Exposé technique 2 avril 2012 Michel Varin

Artiste-peintre
www.fugue-en-art-majeur.org

Pour Michel Varin, la peinture est un procédé magique, une pratique de méditation, la libre expression de soi comme découverte et libération des forces vitales.

Même s'il pratique son art et poursuit son exploration visuelle depuis plus de trois décennies, il essaie toujours de s'étonner, que ce soit en modifiant les techniques utilisées ou en provoquant et respectant les accidents créatifs.

La peinture est l'art de capter une idée, l'ambiance visuelle d'un lieu ou d'un objet ou encore l'état psychologique d'un moment vécu ou appréhendé ou rêvé pour ensuite en transmettre l'essence transformée par le prisme de la créativité.

Ses œuvres se retrouvent dans des collections privées et publiques. Il a participé à de nombreuses expositions.



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président
famille_landry00@sympatico.ca 450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions
danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants
mcote.ca@videotron.ca 450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel
amigo3@videotron.ca 450 674-4821

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions
arseneaux@sympatico.ca 450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement
masson.lise@videotron.ca 450 649-1454

Raymond Lavoie, directeur au développement des artistes
raylav@lavoieraymond.com 450 467-1372

Claudette Sicotte, secrétaire
cerclo@videotron.ca 450 646-3001

Susan St-Laurent, directrice publicité et communications
susan.st.laurent@videotron.ca 450 641-3457

Pauline Lysight, directrice à la formation
polenchka@hotmail.com 450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal
stephberg@webfocusdesign.com 450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de MARS 2012, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **1^{er} mars** à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante :
stephberg@webfocusdesign.com

Françine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à L'AAPARS

Jacqueline Alain 450.441.2085	Danielle Thérour 450.447.3980
Nicole Béland 450.619.6035	Denise Drapeau 450.536.0445
Hugo Bellemare 450.649.4204	Denis Hardy 450.441.7913
Monique Borduas Cantin 450.922.9655	Céline Vallières 514.382.5519
Estelle Brissette 450.467.8581	Yolande Morissette 450.467.8144
André Brisson 450.653.1947	Lysette Brière 450.469.4638
Françoise Jeker 450.447.0907	Sylvie Desroches 450.468.1071
Geneviève Desrochers 450.468.1441	Sylvie Boisvert 450.465.0427
Caroline Cloutier 450.649.2104	

L'Exposition Printanière de l'AAPARS

Les 12 et 13 mai 2012 à Mont-St-Hilaire

Horaire : samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 16h

Pour une troisième année, c'est au Pavillon Jordi-Bonet à la salle communautaire « La Nature en Mouvement » de Mont-St-Hilaire, que se tiendra l'Exposition Printanière de l'AAPARS 2012. C'est avec enthousiasme que nous vous offrons l'opportunité d'exposer dans ce très bel endroit qui avait fait le bonheur de tous l'année dernière. Il y aura un vernissage le samedi 12 mai à 15h. Inscrivez-vous dès maintenant et créer vos plus belles œuvres afin d'offrir aux visiteurs une exposition à la hauteur de votre talent. Exceptionnellement, l'exposition se terminera le dimanche à 16h afin de permettre à tous les artistes de célébrer la Fête des Mères en famille.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Les sites sont attribués par tirage au sort à l'arrivée des exposants.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du 6 février au 26 mars 2012. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 26 mars 2012. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.

Le nombre de places étant limité à une soixantaine d'artistes, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard le 9 avril. Les exposants confirmés recevront leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault
Directrice des expositions
AAPARS

Danielle Tremblay
Vice-présidente et Co-directrice des expositions
AAPARS



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Exposition Printanière de l'AAPARS

Pavillon Jordi-Bonet à la salle « La Nature en Mouvement »

Les 12 et 13 mai 2012 – Samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 16h

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'artiste (s'il y a lieu ou si différent de celui mentionné ci-haut) : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de cellulaire : _____

Courriel : _____

(pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 26 mars 2012 et posté à cette adresse :

**AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9**

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal.

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. Vos œuvres doivent être préférablement numérisées en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : arseneaux@sympatico.ca. Vous pouvez également nous faire parvenir par la poste vos photos sur cédérom avec votre formulaire d'inscription. N'oubliez pas d'identifier votre cédérom. Il vous sera remis lors de l'exposition.

Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces œuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

Protocole d'entente de l'exposant - Exposition Printanière de l'AAPARS

DATE : Samedi et dimanche, les **12 et 13 mai 2012**
ENDROIT : Pavillon Jordi-Bonet
Salle « La Nature en Mouvement »
99, rue du Centre Civique
Mont-St-Hilaire J3H 4X4

INSTALLATION : Samedi le 12 mai à 8h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
4. Ne sont pas acceptées, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers ou sous la supervision d'un professeur qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste.
5. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
6. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale.
7. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 8h30h et 9h45, samedi le 12 mai, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 9h45 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
8. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
9. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL (ex. : sac à main, bouteille d'eau, boîte à lunch etc.). Un frigo est à la disposition des artistes dans la section cuisine.**
10. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
11. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 9h45 à 18h et dimanche de 9h45 à 16h00).
12. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redispoker ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 16h00 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
13. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets.
14. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
15. Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
16. **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
17. Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
18. Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;

19. Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
20. Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;
21. Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
22. Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
23. Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
24. Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini;
25. Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
26. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Mont-St-Hilaire de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
27. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 12 mai à 8h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

Atelier de formation avec **France Malo**

« L'artiste invitée à l'exposé technique du 5 décembre 2011 nous propose 2 ateliers qui s'adressent à tous les initiés* de l'acrylique ou de l'aquarelle, du débutant à l'avancé. »

*Les participants doivent posséder une connaissance de base du médium choisi.

samedi et dimanche les 18 et 19 février 2012

ATELIER COULEUR

Par des exercices variés, des démonstrations techniques et des périodes de création personnelle, l'artiste France Malo sera votre guide dans l'exploration de la couleur.

s'inscrire avant le
10 février 2012

samedi et dimanche les 3 et 4 mars 2012

ATELIER DESSIN CRÉATIF

Les piliers de la créativité étant la curiosité et l'expérimentation, vous serez, dans le respect de votre personnalité créatrice, guidés dans un apprentissage progressif par des exercices suggérés et stimulants. Plusieurs démonstrations techniques, périodes de création individuelle et d'enrichissement collectif compléteront cet atelier de dessin.

s'inscrire avant le
23 février 2012

Membres : 160 \$ pour les 2 jours

Non-membres : Ajouter un chèque de 40\$ pour la carte de membre annuelle

Minimum 8 personnes - Maximum 12 personnes

La liste du matériel nécessaire et le trajet seront fournis aux personnes inscrites.

La réception du chèque et de la fiche confirme votre inscription.

Pour information : Pauline Lysight,

Directrice à la formation 450-616-3776 ou polenchka@hotmail.com

**au Centre communautaire de Saint-Bruno,
53, chemin De La Rabastalière Est, Salle 127 de 9 h 30 à 16 h 30**

On peut apporter son dîner (réfrigérateur et micro-ondes sur place)

Fiche d'inscription

Atelier de formation avec France Malo au Centre communautaire de Saint-Bruno

Samedi et dimanche les 18 et 19 février 2012 de 9 h 30 à 16 h 30 (**Atelier couleur**). S'inscrire avant le 10 février.

Samedi et dimanche les 3 et 4 mars 2012 de 9 h 30 à 16 h 30 (**Atelier dessin créatif**). S'inscrire avant le 23 février.

Aucune remise ne sera faite après ces dates.

Membres : 160 \$ pour les 2 jours / Non-membres : ajouter un chèque de 40 \$ pour la carte de membre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nos téléphone : résidence: _____ bureau: _____

Adresse de courriel pour recevoir l'information : _____

CARTE DE MEMBRE : Ci-inclus chèque au nom de l'AAPARS au montant de 40 \$ _____

ATELIER : Ci-inclus fiche d'inscription et chèque au nom de l'AAPARS au montant de 160 \$ _____

Poster le tout à : Ateliers de formation, AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

Atelier de formation avec *Louis Tremblay*

Pour Louis Tremblay, artiste invité à l'exposé technique du 3 octobre 2011 et natif de Baie St-Paul, l'essence de la nature et des hommes le fascinent au point d'affirmer que c'est un privilège de pouvoir créer à partir du fondamental et que la seule façon de l'apprécier, c'est à chaque fois de se surpasser... L'invitation est lancée. Venez partager avec cet amoureux de la nature sauvage, cet enthousiasme et cette passion de peindre qui l'habitent. Une expérience à ne pas manquer !

**samedi et dimanche les
10 et 12 mars 2012**

s'inscrire avant le
1^{er} mars 2012

**samedi et dimanche les
31 mars et 1^{er} avril 2012**

s'inscrire avant le
22 mars 2012

Membres : 160 \$ pour les 2 jours

Non-membres : Ajouter un chèque de 40\$ pour la carte de membre annuelle

Minimum 8 personnes - Maximum 12 personnes

La liste du matériel nécessaire et le trajet seront fournis aux personnes inscrites.

La réception du chèque et de la fiche confirme votre inscription.

Pour information : Pauline Lysight,

Directrice à la formation 450-616-3776 ou polenchka@hotmail.com

**au Centre communautaire de Saint-Bruno,
53, chemin De La Rabastalière Est, Salle 127 de 9 h 30 à 16 h 30**

On peut apporter son dîner (réfrigérateur et micro-ondes sur place)

Fiche d'inscription

Atelier de formation avec Louis Tremblay au Centre communautaire de Saint-Bruno

Samedi et dimanche les 10 et 12 mars 2012 de 9 h 30 à 16 h 30. S'inscrire avant le 1^{er} mars 2012.

Samedi et dimanche les 31 mars et 1^{er} avril 2012 de 9 h 30 à 16 h 30. S'inscrire avant le 22 mars 2012.

Aucune remise ne sera faite après ces dates.

Membres : 160 \$ pour les 2 jours / Non-membres : ajouter un chèque de 40 \$ pour la carte de membre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nos téléphone : résidence: _____ bureau: _____

Adresse de courriel pour recevoir l'information : _____

CARTE DE MEMBRE : Ci-inclus chèque au nom de l'AAPARS au montant de 40 \$ _____

ATELIER : Ci-inclus fiche d'inscription et chèque au nom de l'AAPARS au montant de 160 \$ _____

Poster le tout à : Ateliers de formation, AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

MARCHÉ AUX PUCES

Veillez noter que le soir de l'assemblée générale, un « **marché aux puces** » sera organisé dans le grand hall d'entrée du centre Marcel-Dulude. Si vous désirez vous départir de tout matériel d'artiste : exemples : livres concernant l'art, chevalets, tubes de peinture etc., vous devez simplement réserver un espace sur une table en communiquant avec :

Danielle Tremblay au
450 446-5208 ou
danou.lynn@videotron.ca
C'est gratuit !!!

Invitation : Concours annuel des artistes peintres

Thème de l'édition 2012 - «Un printemps ensoleillé »

Médiums acceptés : Acrylique, mixte, aquarelle et huile

Genre : Figuratif et non-figuratif

Dimensions (cadre compris) : Maximum 22 x 40 pouces

Critères d'attribution des prix : Respect du thème, originalité et technique

Prix : Ruban OR :	600\$	catégorie professionnelle
Ruban ARGENT :	400\$	catégorie professionnelle
Ruban BRONZE :	300\$	catégorie professionnelle
Coup d'COEUR :	200\$	catégorie de la relève

Inscriptions du 10 janvier 2012 au 20 février 2012

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

J'ai pris connaissance des critères d'admissibilité au concours organisé par la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, et j'accepte de m'y conformer.

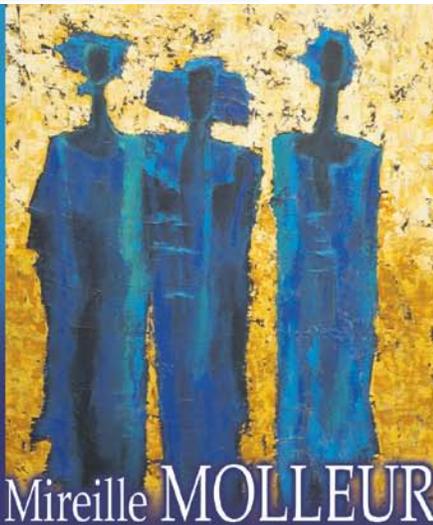
Signature : _____

Veillez retourner votre bulletin de participation et votre dossier à l'adresse suivante: ccloutier@cfrsm.com ou par la poste :
Madame Caroline Cloutier. Directrice marketing, ventes et communication
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal, 635, Curé-Poirier O. Longueuil QC J4J 2H8
Pour plus d'information, Caroline Cloutier à ccloutier@cfrsm.com ou au 450-677-5203



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL

635, boulevard Curé-Poirier Ouest
Longueuil (Québec) J4J 2H8



Mireille MOLLEUR

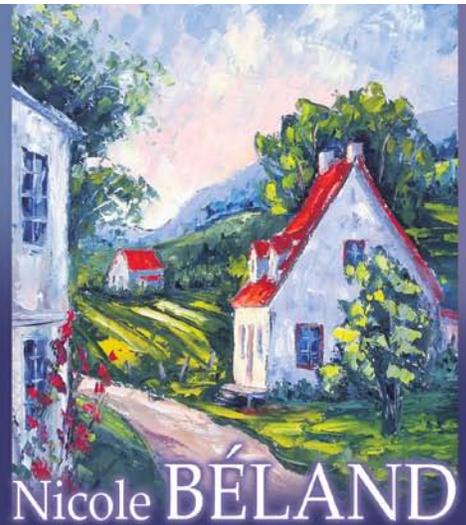
Rencontre
de deux
univers

chez **RE/MAX** ACTIF INC.

agence immobilière

1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville

VERNISSAGE
16 février à 19 h



Nicole BÉLAND



en collaboration avec

Association des Artistes Peintres
Affiliés de la Rive-Sud

et



Opération Enfant Soleil®

L'exposition se poursuit
jusqu'au 15 mars 2012



TOILES APOLLON
GRANDE VARIÉTÉ DE FORMATS



26 MAGASINS AU CANADA | DEPUIS 1908

ACHÉTEZ EN LIGNE
DESERRES.CA

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière
Mme Mance Grégoire, Directrice
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)



4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

MAGAZINart
4953, rue Nancy, Pierrefonds H8Z 1Z9

Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7



872, Ruisseau-Barré,
Marieville J3M 1P2
450 460-0192

Québec
Nicole Ménard
Députée de Laporte - Ministre du Tourisme -
Ministre responsable de la région de la
Montérégie



1191 boul Saint-Bruno
Saint Bruno, QC, J3V6P4
(450) 653-5000

PROMENADES ST-BRUNO
VOTRE CENTRE À LA MODE



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Pierre Curzi.org
Député de Borduas

**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL**

635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
450 677-5203

Dre Djaouida Sellah
Députée de Saint-Bruno - Saint-Hubert
5440, Chemin de Chambly, bureau 110
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P1
Téléphone : 450 926-5979
Télécopieur : 450 926-5985
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca
Matthew Dubé
Député de Chambly - Borduas
1 rue Robert, Saint-Basile, QC, J3N 1L9
Téléphone : 450-441-7802
Télécopieur : 450-441-3674
matthew.dube@parl.gc.ca

Assemblée Nationale
QUÉBEC
**Bertrand
St-Arnaud**
Député de
Chambly

COLLABORATEURS (ARGENT)

Assemblée Nationale
QUÉBEC

DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean

MARIE MALAVOY

Députée de Taillon

MONIQUE RICHARD

Députée de Marguerite-D'Youville



Pierre Nantel
Député
Longueuil - Pierre-Boucher
192, rue St-Jean, bureau 200
Longueuil (Québec)
Tél. : 450 928-4288
pierre.nantel@parl.gc.ca

**Atelier de
Cadres Déry**

1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981

EV
EDITIONS
de Villers

Lerie
galerie 2456

2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986

webfocus design

450.702.0607
webfocusdesign.com

**Café
BROSSARD**
www.cafebrossard.com

Au coffret d'
Art
de Sophie
l'art d'encadrer

922 rue Laurier, Vieux-Beloeil
450.467.4637

SOUTIEN (BRONZE)

Assemblée Nationale
QUÉBEC

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères

**LES MARCHÉS
LAMBERT**

Tarik Brahmi
Député de Saint-Jean

315 rue Macdonald, bureau 117
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8J3
Téléphone: 450-357-9100
Télécopieur: 450-357-9109
tarik.brahmi@parl.gc.ca



**FESTIVAL
D'ART
contemporain**
de Sainte-Julie

**Le marché
aux fleurs**
450 461-1845



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971